1. *Débitrice:* **Fischer John SA**, Rue du Moulin 64a, 2732 **Reconvilier**
2. *Déclaration de faillite:* 11.03.2002
3. *Procédure:* sommaire
4. *Echéance pour la remise:* 30.06.2002
5. *Remarques:* Les créances produites doivent être chiffrées en capital, intérêts et frais au 11 mars 2002 par les créanciers, en joignant des pièces justificatives. Il est absolument nécessaire de nous indiquer sur quel compte un éventuel dividende devrait être versé (CCP, compte bancaire + no de compte personnel).
   Le numéro TVA 132 350 est révoqué par la présente.

   Office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland,
   Agence de Moutier
   2740 Moutier

(00015919)